

MODULE SYNTHÈSE EN MOUVEMENT Synthèse des acquis et mise en œuvre d'un projet d'intervention 5 jours – 13 au 17 septembre 2027 Lieu : Blanquefort. (Hébergement possible. Places limitées) TARIF : Institution : 380 €, Individuel : 180 €.	La définition de l'OMS est explicite : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social. » Au cours des différents modules, les fondements de l'action thérapeutique ont été progressivement abordés. Le module <i>Synthèse en mouvement</i> propose de mettre en œuvre ce processus d'intervention en s'appuyant sur les questions formulées par le docteur Éric Albrecht lors du Congrès mondial de l'Enfant isolé (Saint-Denis de La Réunion, 1984). « Nous avons abordé le problème des rapports entre les institutions et les thérapies en nous posant quatre questions : qui est thérapeute ? Où est la thérapie ? Pour qui est la thérapie ? Comment est la thérapie ?
--	---

Esprit de la formation

Au terme des différents modules, cette formation propose un temps de synthèse et de mise en perspective des connaissances acquises. Elle invite les participants à articuler les dimensions théoriques, pratiques et institutionnelles de la musicothérapie afin de construire une démarche d'intervention cohérente.

À partir de situations concrètes, les participants sont amenés à réfléchir aux conditions de mise en œuvre d'un projet de musicothérapie : place du thérapeute, travail en équipe pluridisciplinaire, organisation des espaces et des temps d'intervention, choix des médiations, définition des objectifs et modalités d'évaluation.

Ce module favorise ainsi l'élaboration d'une posture professionnelle fondée sur l'observation, la réflexion clinique et l'adaptation des pratiques aux besoins des personnes accompagnées.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- mobiliser les connaissances acquises au cours des différents modules dans une démarche cohérente ;
- analyser les conditions de mise en œuvre d'un projet de musicothérapie en institution ;
- situer la place de la musicothérapie au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- élaborer un projet d'intervention adapté aux objectifs d'accompagnement ;
- utiliser des outils d'observation et d'évaluation des actions conduites.

Compétences développées

- Intégrer les fondements théoriques et pratiques de la musicothérapie dans une intervention globale.
- Concevoir un projet d'accompagnement utilisant les médiations sonores.
- Adapter les modalités d'intervention au contexte institutionnel et aux publics concernés.
- Favoriser la communication, la cohésion et la dynamique de groupe.
- Évaluer les effets des interventions en musicothérapie afin d'en ajuster les objectifs, les modalités et les pratiques.

Public concerné

- professionnels des secteurs sanitaire, médico-social, éducatif et social ;
- artistes, musiciens et professionnels utilisant la voix dans leur activité ;
- toute personne intéressée par la musicothérapie et les médiations sonores.

Prérequis

Avoir suivi les modules précédents de la formation. Aucun prérequis technique ou musical n'est exigé.

Durée

5 jours – 35 heures

Effectif

8 à 20 participants

Méthodes pédagogiques

La formation alterne :

- apports théoriques ; expérimentations individuelles ;
- travaux en groupe ; mises en situation ; exercices corporels ; improvisations sonores ;
- temps d'analyse et de verbalisation ; échanges d'expériences.

Ces modalités s'appuient sur la pédagogie expérientielle développée par l'AMBx.

Encadrement

Formation animée par des formateurs de l'Atelier de Musicothérapie de Bordeaux, justifiant d'une expérience professionnelle en musicothérapie, en animation de groupes et en formation d'adultes.

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les besoins spécifiques sont étudiés avant l'entrée en formation afin de mettre en œuvre les adaptations nécessaires.

Programme

Jour 1

- Les lieux et les espaces thérapeutiques.
- Les cadres institutionnels.
- La pluridisciplinarité.
- Les situations d'isolement.

Jour 2

- La musicothérapie comme ressource de détente.
- Médiation sonore, détente et qualité de vie.
- Adaptation des médiations aux besoins des personnes.

Jour 3

- Le mouvement comme support relationnel.
- Cohésion de groupe.
- Favoriser l'ouverture des canaux de communication.

Jour 4

- Élaboration d'un projet de musicothérapie.
- Temporalité de l'accompagnement.
- Articulation entre objectifs, moyens et évaluation.

Jour 5

- Présentation des projets.
- Grilles d'observation.
- Évaluation des pratiques.
- Synthèse des acquis.

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur :

- un positionnement en début de formation ;
- l'observation des mises en situation ;
- les échanges et analyses conduits tout au long de la session ;
- une auto-évaluation des acquis en fin de formation ;
- un questionnaire de satisfaction.

Moyens pédagogiques

- instruments de musique ;
- objets sonores ;
- matériel d'expression corporelle ;
- salle adaptée au travail en groupe ;
- supports pédagogiques remis aux participants.

Sanction de la formation

Une attestation de fin de formation précisant les compétences travaillées est remise à chaque participant.

Modalités d'inscription : Pour vous inscrire au module « Synthèse en mouvement » de la formation, veuillez compléter le bulletin d'inscription joint au dossier de formation.